



HAL
open science

La géographie face au nettoyage ethnique - vers une géographie inhumaine.

Stéphane Rosière

► **To cite this version:**

Stéphane Rosière. La géographie face au nettoyage ethnique - vers une géographie inhumaine.. Bulletin de l'Association de géographes français, 2006, 83 (4), pp.448-460. 10.3406/bagf.2006.2529 . hal-03716725

HAL Id: hal-03716725

<https://hal.science/hal-03716725>

Submitted on 7 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La géographie face au nettoyage ethnique - vers une géographie
inhumaine (*Geography facing ethnic cleansing - Toward a
geography of violence*)

Stéphane Rosière

Citer ce document / Cite this document :

Rosière Stéphane. La géographie face au nettoyage ethnique - vers une géographie inhumaine (*Geography facing ethnic cleansing - Toward a geography of violence*). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 83e année, 2006-4 (décembre). Le nettoyage ethnique / Cartographie géomorphologique. pp. 448-460;

doi : <https://doi.org/10.3406/bagf.2006.2529>

https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2006_num_83_4_2529

Fichier pdf généré le 08/09/2020

Résumé

Cet article répond à un double objectif : expliquer pourquoi les phénomènes du type nettoyage ethnique sont longtemps restés en dehors des réflexions des géographes, et souligner l'impact des politiques d'homogénéisation menées par les Etats. Depuis Pierre George dans les années cinquante, la géographie humaine et la géographie de la population expliquent la répartition des peuples en fonction de facteurs naturels, économiques et historiques. Cette dernière catégorie ne paraît pourtant pas opératoire et devrait être remplacé par les facteurs politiques qui mettraient en exergue le rôle des Etats et l'effet de leurs politiques d'homogénéisation. L 'homogénéité ethnique apparaît en effet comme le meilleur garant de la légitimité et de la sécurité des Etats-nations. Celle-ci est recherchée par deux façons, soit en développant des in-politics (assimilation forcée), soit des ex-politics (expulsion ou extermination). Ces politiques impliquent une violence graduelle qui va de mesures de rétorsion culturelle jusqu 'au génocide. Parmi les ex-politics, le « nettoyage » s 'impose comme une pratique de masse puisque, en un siècle près de 100 millions d'individus ont eu à en subir les conséquences.

Abstract

The aim of this paper is dual : explain why ethnic cleansing was so few considered into the geographical littérature and underlines the drastic effects of the homogenization policies lead by nation-states. The explanation of the population distribution often did not take into account the political factors. From this starting point, it is hard to consider the effects of homogenization policies lead by many Nation-States. Indeed, the search of homogeneity is very common among the states as it provides legitimacy and security. States seek after homogeneity through two main politics : in-politics (forced assimilation) and ex-politics (expulsion or extermination). This implies a gradual level of violence, from cultural measures to genocide. Between these two extrimities, the « cleansing » is a typical ex-politics that concerned approximately 100 millions persons during the last century. This huge number justifies the interest of this matter for geographers

La géographie face au nettoyage ethnique – vers une géographie inhumaine

(GEOGRAPHY FACING ETHNIC CLEANSING
– TOWARD A GEOGRAPHY OF VIOLENCE)

*Stéphane Rosière**

RÉSUMÉ - Cet article répond à un double objectif : expliquer pourquoi les phénomènes du type nettoyage ethnique sont longtemps restés en dehors des réflexions des géographes, et souligner l'impact des politiques d'homogénéisation menées par les Etats. Depuis Pierre George dans les années cinquante, la géographie humaine et la géographie de la population expliquent la répartition des peuples en fonction de facteurs naturels, économiques et historiques. Cette dernière catégorie ne paraît pourtant pas opératoire et devrait être remplacé par les facteurs politiques qui mettraient en exergue le rôle des Etats et l'effet de leurs politiques d'homogénéisation. L'homogénéité ethnique apparaît en effet comme le meilleur garant de la légitimité et de la sécurité des Etats-nations. Celle-ci est recherchée par deux façons, soit en développant des in-politics (assimilation forcée), soit des ex-politics (expulsion ou extermination). Ces politiques impliquent une violence graduelle qui va de mesures de rétorsion culturelle jusqu'au génocide. Parmi les ex-politics, le « nettoyage » s'impose comme une pratique de masse puisque, en un siècle près de 100 millions d'individus ont eu à en subir les conséquences.

Mots-clés : Géographie de la population, nettoyage ethnique, homogénéisation ethnique, Etats, violence.

ABSTRACT - The aim of this paper is dual : explain why ethnic cleansing was so few considered into the geographical literature and underlines the drastic effects of the homogenization policies lead by nation-states. The explanation of the

* Professeur, Département de géographie, Université de Reims. Courriel : stephane.rosiere@univ-reims.fr, Laboratoire Habiter, EA 2076.

population distribution often did not take into account the political factors. From this starting point, it is hard to consider the effects of homogenization policies lead by mainy Nation-States. Indeed, the search of homogeneity is very common among the states as it provides legitimacy and security. States seek after homogeneity through two main politics : in-politics (forced assimilation) and ex-politics (expulsion or extermination). This implies a gradual level of violence, from cultural measures to genocide. Between these two extrimities, the « cleansing » is a typical ex-politics that concerned approximately 100 millions persons during the last century. This hudge number justifies the interest of this matter for geographers

Key words : population geography, ethnic cleansing, ethnical homogenization, states, violence

Pourquoi parler du « nettoyage ethnique » ? Le succès de cette expression devenue aujourd'hui courante ne le justifie pas à lui seul. Nous devons surtout considérer que la prolifération de cette expression, apparue lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine en 1992-95 (Krieg-Planque, 2003), répond au besoin de nommer des conflits spécifiques, de plus en plus nombreux, qui sont articulés sur des discours et des logiques ethniques.

Première question, que faut-il comprendre par nettoyage ethnique ? Michel Roux a été le premier géographe français à en rendre compte dès 1992. Il a pu synthétiser cette politique en soulignant qu'il s'agissait : « *d'homogénéisation nationale forcée d'un territoire par expulsion (et accessoirement massacre) des éléments jugés indésirables* » (1992, p. 51). Toutes les définitions contemporaines tournent autour des mêmes paramètres et désignent donc des **affrontements spécifiques dans lesquels des ethnies sont instrumentalisées comme acteurs ou cibles de violences de masse**. Le nettoyage ethnique peut donc être défini comme une *politique* — ce qui implique l'existence d'une idéologie structurée et d'un appareil — visant à transformer de manière violente le peuplement d'un territoire. Le « nettoyage » est mené sur le terrain par des armées ou des groupes paramilitaires. Il consiste en opérations demandant une préparation et une logistique importantes. En effet, l'expulsion des groupes indésirables ne s'improvise pas. Le massacre étant un mode parfois utilisé pour terroriser et faire fuir une population, le nettoyage ethnique serait-il donc synonyme de génocide (au sens d'extermination d'un peuple) ? Les choses ne sont pas aussi simples. Le massacre systématique est une œuvre compliquée, coûteuse et qui expose son auteur à la réprobation sinon à des poursuites internationales (notamment de la part de la Cour Pénale Internationale inaugurée le 11 mars 2003), aussi le nettoyage ethnique est-il plus souvent mis en œuvre par des massacres ponctuels, ou « exemplaires » qui

visent à terroriser, briser psychologiquement et pousser à la fuite en masse, à l'exode.

Dans le cadre de cet article, il paraît utile de confronter les phénomènes de violence de masse du type nettoyage ethnique avec l'approche traditionnelle de la géographie humaine. En effet, et pour le formuler de façon simple, si l'on s'en tient aux ouvrages de géographie humaine et plus spécifiquement encore à ceux de géographie de la population, le nettoyage ethnique et les pratiques génocidaires n'existent pas. Pourquoi cette situation et ce paradoxe ? Dans une deuxième partie, je reviendrai sur la volonté d'homogénéisation coercitive du peuplement exprimée par les acteurs du « nettoyage », en montrant le lien fort (mais pas systématique) existant entre logiques des Etats-nations et nettoyages ethniques.

1. La géographie humaine face au nettoyage ethnique

La géographie humaine est une branche spécifique de la géographie qui s'est développée depuis Friedrich Ratzel avec son *Anthropogeographie* (publiée en deux volumes en 1882 puis 1891). Dans cette toute première géographie humaine, Ratzel cherche à comprendre l'influence du milieu sur la vie des groupes humains, sa démarche est marquée par le déterminisme : « *tout être vivant est le produit du milieu dans lequel il vit* » souligne-t-il. Cette approche est poursuivie, en France, avec la *Géographie humaine* de Jean Brunhes largement axée sur l'interaction milieu/société. « *La situation, la configuration, la structure ou le climat d'une contrée contribuent à expliquer le développement historique d'un peuple comme son organisation sociale* » écrit-il (1910, p. 29). Jean Brunhes prend largement en compte les facteurs physiques (la présence de l'eau), mais aussi les types de village, de paysages dans une logique proche de celle de la géographie culturelle allemande (Schlüter, 1906). Il s'intéresse à l'économie. Mais ses développements laissent largement de côté l'interaction politique/peuplement¹. L'action directe des pouvoirs publics, ou d'acteurs en rébellion contre les pouvoirs publics, et surtout l'action violente ne sont pas mentionnées.

La démogéographie

Dans une deuxième période, la géographie humaine génère une géographie de la population dont les deux objectifs principaux sont de comprendre l'occupation humaine de l'espace et constater les variations de la croissance de

¹ Son rapide développement « géographie politique et historique » pp. 643-668, apparaît finalement plus économique que politique et n'aborde pas la modification du peuplement par la violence.

la population. Cette géographie qui s'appuie sur l'existence de séries statistiques évolue rapidement en une démogéographie. Cette nouvelle approche est structurée en France par Pierre George en une quinzaine d'années (1950, 1951, 1965). Son *Introduction à l'étude géographique de la population du monde* (1951) est, comme l'a précisé Daniel Noin (1994, p. 7), le « *premier ouvrage de géographie générale consacré uniquement à la population* ».

Jacqueline Beaujeu-Garnier symbolise parfaitement cette mutation de la géographie humaine qui s'éloigne de l'homme strictement pensé dans son milieu naturel. Sa première *Géographie de la population*, publiée en deux volumes (1956 et 1958), est pensée par aires régionales et culturelles, elle est développée dans la lignée de J. Brunhes ; les éléments descriptifs y prédominent, notamment le mode de vie et tout ce qui souligne le lien entre peuples et milieux naturels. Mais, en 1965, *Trois milliards d'hommes, traité de démogéographie* illustre une rupture complète dans ses objectifs et ses méthodes. Cet ouvrage est découpé par thèmes et non plus par zones, il fait une large place à la « *spatialisation des données statistiques relatives à la population* » (Noin, 1995, p. 11) et propose la structure dominante des géographies de la population telles qu'elles sont désormais pensées². Sans revenir ici sur les spécificités de l'analyse démogéographique, ou nier son intérêt et sa validité scientifiques, soulignons simplement que la révolution démogéographique contourne elle aussi la question du rapport entre le peuplement et le politique. Cet aspect avait pourtant été précocement appelé de ses vœux par Pierre George : « *l'étude des déplacements de population (...), conduit tout naturellement à celle, beaucoup plus vaste, de la formation des nations. [Ainsi,] une géographie des nations et des formes de rapports entre les nations (structure des Etats, politique nationale) est un des chapitres de la géographie de la population* » (1950, p. 220). Cependant, ce développement est resté atrophié, sinon inexistant. Or, une géographie de la population trop strictement démographique, amène la géographie à ne pas être en mesure de décrire des phénomènes comme le nettoyage ethnique, les génocides et autres crimes de masse. La géographie est une des rares sciences humaines à ignorer encore des processus comme la *Shoah* (exception de Jacques Verrière, 1978). Deux problèmes : dans quelle catégorie de processus doivent-ils s'inscrire et quelle méthodologie utiliser ?

En ce qui concerne la catégorie des phénomènes, jusqu'à aujourd'hui toutes les géographies de la population et presque toutes les géographies humaines lorsqu'elles veulent expliquer la répartition des hommes sur la planète ignorent la notion même de phénomènes politiques (sauf Charvet et Sivignon, 2002,

² Les thèmes abordés par J. Beaujeu-Garnier en 1965 : La population mondiale (chap. 1), Incertitudes et fantaisies de la statistique (chap. 2), puis 1^{ère} partie : Les hommes et l'espace (variation de la répartition), 2^e partie : L'évolution de la population (mortalité, natalité), 3^e partie : La mobilité de la population (migrations) ; 4^e partie : Les activités de la population (par secteurs d'activités).

p. 116, première géographie humaine à retenir le nettoyage ethnique comme facteur structurant)³.

L'explication des facteurs de la répartition de la population est structurée depuis Pierre George (1950) en **facteurs naturels, économiques et historiques**. Si l'utilisation des deux premiers termes est tout à fait justifiée, celle du terme « historique » est troublante de la part de chercheurs qui étudient les dynamiques de la population (naturelle, migratoire et spatiale) et, donc, considèrent tout phénomène sur une certaine période (ainsi, un taux est toujours annuel). La démogéographie est fatalement « historique » en ce qu'elle cherche à déterminer des *évolutions*. Le terme « historique » devrait faire référence à l'évolution chronologique de tout phénomène, et non pas à un type de phénomènes. Tout phénomène est historique et l'histoire ne constitue pas une catégorie causale. L'usage de ce terme illustre surtout comment la révolution épistémologique qu'a connue la géographie de la population dans les années 1950-60 s'est arrêtée aux frontières du politique. Si l'adjectif « historique » est utilisé, c'est précisément parce qu'aucun *aggiornamento* épistémologique n'a eu lieu en la matière puisque l'histoire, dans ce cas, c'est celle du postulat febvrien de 1922 qui la désigne comme la discipline vouée à l'étude des phénomènes politiques (et essentiellement de tout ce qui a trait à l'Etat) laissant à la géographie, la dimension naturelle⁴. Aussi doit-on analyser les facteurs explicatifs de la répartition des hommes comme **écologiques, économiques et politiques**. C'est sur cette base que l'on peut bâtir une typologie cohérente et opératoire.

Tant que les facteurs politiques ne seront pas admis en tant que tels, il en résultera une faiblesse méthodologique lorsqu'on abordera des phénomènes comme le « nettoyage ethnique », voire une impossibilité d'en parler puisque, en tant que catégorie, ils n'existent pas toujours. Un exemple de cette faiblesse est la classification des mouvements migratoires dans la géographie contemporaine...

Nettoyage ethnique et migrations forcées

Le nettoyage ethnique génère le plus souvent des déplacements massifs de population. Les déplacements liés aux conflits, aux violences contre les peuples, et le cas échéant au nettoyage ethnique, produisent deux catégories de déracinés : les réfugiés et les personnes déplacées, ou « déplacés » (ou *Internal Displaced Persons*, IDPs, dans la terminologie anglo-saxonne).

³ Ce développement apparaît dans le chapitre « Aires culturelles et divisions politiques : le fractionnement du monde », type de développement autrefois inexistant et rédigé par Michel Sivignon qui développe le cas yougoslave.

⁴ « *Le sol et non l'Etat, voilà ce qui doit retenir le géographe* » (Febvre, 1922, p.78).

L'article 1 de la Convention de l'ONU du 28 juillet 1951 définit le réfugié comme « *une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle, qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte.* ». Leur nombre est estimé à environ 15 millions de personnes dans le monde (dont plus de 3,5 millions de Palestiniens et 2,5 millions d'Afghans – après un pic de 6,2 millions en 1990)⁵. Les déplacés — qui sont en fait des réfugiés n'ayant pas quitté le territoire de leur pays d'origine — seraient désormais environ 20 millions de personnes, soit plus que les réfugiés. Au total, près de 35 millions de personnes sont donc concernées par des expulsions — certains estiment à 40 millions le nombre des déplacés/réfugiés.

Tout comme les facteurs explicatifs de la répartition de la population, les typologies des migrations internationales sont, elles aussi, très sensibles aux présupposés épistémologiques de leurs auteurs. En effet, la plupart des typologies des migrations internationales dressées par les géographes excluent les mouvements migratoires relevant des guerres, de la violence imposée par l'Etat ou d'autres acteurs armés... Les notions de réfugiés, personnes déplacées (IDPs) ou des demandeurs d'asile ne sont généralement pas présentées.

Pierre George, dans son « *essai de typologie des migrations internationales* » (George, 1976, pp. 23-72), distinguait les migrations suivant les « *motivations du déplacement* ». Il établissait d'emblée : « *la distinction fondamentale entre migrations imposées par des faits politiques et migrations d'ordre économique* » (p. 23). Le « *premier groupe de migrations a pour cause une rupture d'un système d'équilibre (...) provoquée par un "événement" : guerre, révolution, persécution raciale ou religieuse. Juridiquement, il convient de distinguer deux catégories de migrants : les populations transférées par décision nationale (expulsion) ou par convention internationale (échange, déplacement), les réfugiés quittant proprio motu le pays où ils estiment que leur vie n'est plus en sécurité, que leur liberté ou leurs conditions matérielles d'existence ne sont plus garanties* » (pp. 23-24). Tous les termes de la coercition étaient ici abordés... Certes, ces facteurs politiques étaient rapidement évoqués et l'auteur se concentrait sur les migrations économiques. Néanmoins, il présentait de façon rationnelle les causes des migrations internationales, ce qui n'est même plus toujours le cas aujourd'hui....

⁵ Selon l'*International Rescue Committee* (IRC). en mai 2003, le nombre des réfugiés était de 14,5 millions et 20 millions pour les déplacés. Voir le site d'IRC :

<http://www.theirc.org/index.cfm/wwwID/562/topicID/67/locationID/0>

Pour Global IDP project, le nombre des déplacés serait de 25 millions en novembre 2005. Voir le site : <http://www.idpproject.org/statistics.htm>

Pourtant, dans les années 1950, des sociologues réfléchissaient en des termes utiles à la géographie. William Petersen présentait ainsi, en 1958, une « typologie générale des migrations » distinguant quatre types de migrations fondés sur le degré et le type de coercition : migrations primitives, migrations forcées (*forced*) et de coercition (*impelled*), migration libre (*free*), et migrations de masses (*mass migrations*) (Petersen, 1958, pp. 256-266). La « migration primitive » est la réponse d'une société agraire à des problèmes d'ordre écologique. C'est un déplacement imposé par la nature. Le jeu des acteurs politiques s'impose dans la catégorie des « migrations forcées » (*forced*) ou de « coercition » (*impelled*). La distinction entre *forced* et *impelled*, difficile à traduire, résiderait dans le fait que les migrants ont encore un choix ou non. Dans la migration de « coercition », ils peuvent encore choisir, mais plus dans la migration forcée (comme dans les déportations, autre terme absent du vocabulaire géographique). Les « migrations libres », tout à fait à l'opposé, sont celles dans lesquelles la décision du migrant, sa volonté personnelle, est déterminante. Les « migrations de masse » désignent des mouvements collectifs dans lesquels la migration devient la réponse d'une société entière à un problème social et/ou économique.

Beaucoup plus récemment, enfin, Véronique Lassailly-Jacob (1999, pp. 27-48) a proposé une typologie des formes de mobilité sous contrainte. Rappelant à juste titre que la distinction entre migrant spontané et migrant forcé, « *fondée sur le libre-arbitre prête de plus en plus à controverses. A partir de quel seuil de contrainte, une migration volontaire devient-elle involontaire ?* » (pp. 29-30). La distinction entre « migration d'itinérance » (recherche d'un mieux être) et « migration de déserrance » (recherche de la sécurité) proposée par Nelly Robin (1996) est intéressante (Lassailly-Jacob, p. 30). Les motifs de départ sont l'un des critères les plus importants de distinction entre mouvements migratoires : « *alors que la migration volontaire s'apparente à un processus régulateur de contraintes économiques, sociales ou écologiques, la mobilité forcée est en elle-même le symptôme d'une crise profonde* » (Lassailly-Jacob, 1999, p. 31). Quel type de crises ? Celles qui sont notamment liées à la volonté d'homogénéisation de la population des Etats.

2. L'effet dévastateur des politiques d'homogénéisation

Un des principaux facteurs politiques expliquant la violence contre les peuples et des pratiques comme le nettoyage ethnique est la volonté d'homogénéisation exprimée par les Etats, et parfois par d'autres acteurs comme les guérillas (groupes en rébellion armée). Le dessein d'homogénéisation vise à réduire la population d'un territoire à un seul groupe national ou ethnique. A l'origine de ce dessein, on trouve la logique de l'Etat-

nation. En effet, la norme de l'Etat-nation permet à un seul peuple de s'affirmer comme le possesseur légitime de son territoire. Dans cette logique, l'homogénéité ethnique — possession par la population des mêmes marqueurs ethniques (linguistiques, confessionnels et culturels) — « a été pensée tout à la fois comme la condition de la légitimité et de la sécurité de l'Etat » (Rosière, 2005, p.5). Légitimité, car la présence de tout autre groupe ethnique remet en question l'existence de l'Etat ; sécurité, car la transformation du peuplement évite toute remise en cause de l'appropriation du territoire, ainsi l'homogénéité ethnique est perçue comme la seule posture permettant d'éviter les conflits. De ce fait, les populations allogènes, allophones ou allochtones se retrouvent en porte-à-faux⁶. Cependant, la création d'un Etat-nation n'implique pas nécessairement « nettoyage ethnique ». La volonté d'homogénéiser une population s'exprime le cas échéant par deux postulats antagoniques auxquels nous donnerons les noms, en anglais, d'*ex-politics* et d'*in-politics*.

In-politics et ex-politics

Par *ex-politics*, on peut entendre toute politique d'homogénéisation du peuplement fondée sur l'idée que la fusion entre les différentes composantes de la population de l'Etat est impossible. Une *ex-politics* s'appuie, suivant les cas, sur l'exclusion, l'expulsion sinon l'extermination. Elle est le fruit d'un raisonnement xénophobe basé sur le caractère insurmontable de l'altérité. Le nettoyage ethnique est précisément fondé sur l'expulsion voire l'extermination d'un groupe prédéfini à l'intérieur d'un territoire. Quel que soit le degré de létalité (part de la population tuée dans le processus) du processus de « nettoyage », celui-ci reste une forme brutale et manifeste d'*ex-politics*⁷.

Cependant, l'homogénéisation du peuplement est aussi envisageable sans massacres ou déplacements forcés, lorsqu'un peuple perd ses caractéristiques originelles (ses « marqueurs ethniques ») pour adopter une autre culture. Cette incorporation peut se produire par la conversion à la religion et/ou par l'adoption de la langue d'un autre groupe généralement dominant (sans considérer les comportements et les usages)⁸.

⁶ Soit les populations d'origine, de langue et de religion différentes (du grec *allos* : autre).

⁷ Le degré de létalité peut être déduit de la fraction de la population décédée sur le total de la population déracinée. Plus le nombre de tués augmente — que ce soit lors du déclenchement du processus ou lors du déplacement — plus la létalité est forte.

⁸ A part le terme conversion pour la religion, il n'existe pas de mot en français désignant l'adoption d'une autre langue.

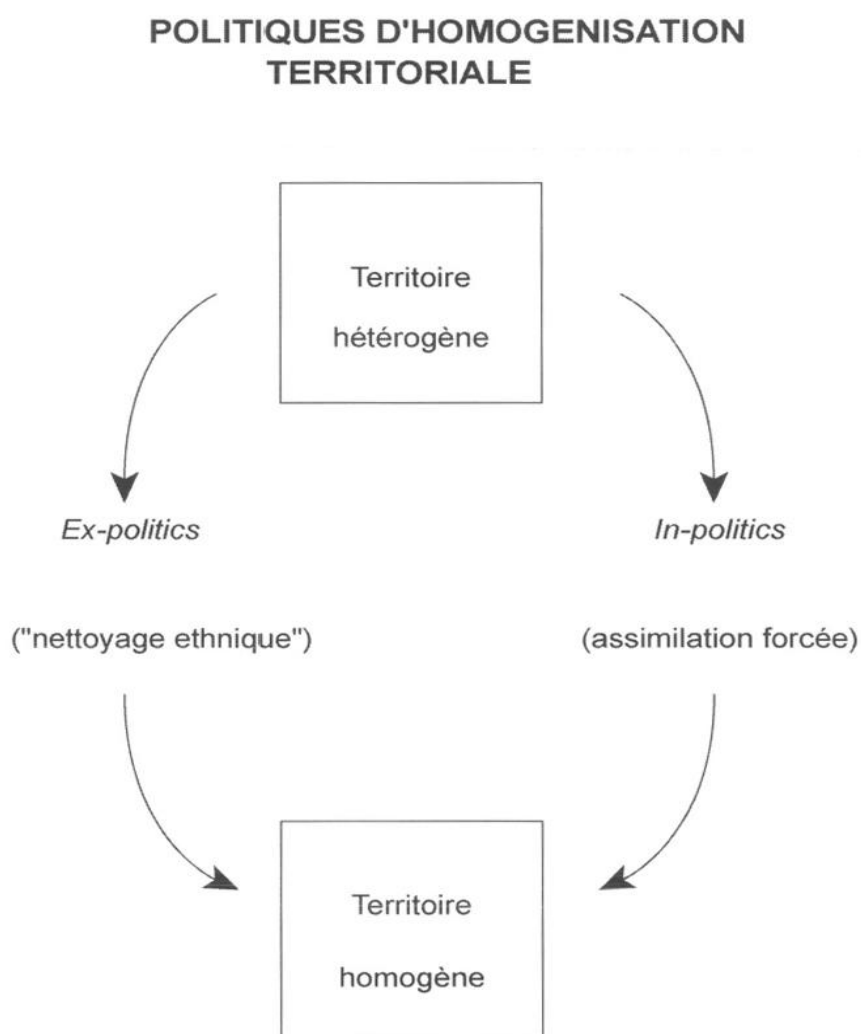


Fig.1. Politiques d'homogénéisation du peuplement : in et ex-politics

Les *in-politics* sont aussi des politiques d'homogénéisation fondées sur la violence, mais celles-ci s'expriment d'une façon très différente. Les *in-politics* nient la différence, l'altérité et imposent l'intégration forcée dans le corps national ou le groupe ethnique. Une *in-politics* repose sur l'idée que des groupes différenciés peuvent, sinon doivent, être amalgamés et se fondre en un seul. La France, essentiellement sous la Troisième République, a mené une stricte politique d'homogénéisation de ses populations allophones périphériques (Basques, Bretons ou Corses notamment, mais le processus était mené aussi dans les colonies). L'Etat a développé une *in-politics* fondée sur l'école, la conscription et l'administration. Mais l'Etat n'était pas le seul acteur de ce processus, l'assimilation était soutenue par l'industrialisation et elle était d'autant plus aisée que la promotion sociale était possible.

Parmi les *in-politics*, une distinction entre **assimilation** et **intégration** peut être envisagée. L'assimilation serait fondée sur la perte des caractéristiques identitaires anciennes et leur remplacement par les caractéristiques de l'autre groupe. L'idée d'intégration serait plus complexe puisqu'elle sous-entendrait d'entrer dans un ensemble national non ethnique, par l'octroi d'une pleine égalité citoyenne et économique (donc politique) sans que les critères strictement ethniques des individus soient nécessairement modifiés. L'intégration transcenderait donc les clivages ethniques là où l'assimilation les abolirait.

Cependant, et paradoxalement peut-être, un processus d'homogénéisation spontané, peut générer des *ex-politics*, par refus des personnes visées d'accepter le processus proposé.

Difficile distinction entre in et ex-politics

Les *in-politics* peuvent être assimilées à une forme du *soft power*, c'est-à-dire du pouvoir d'attraction⁹. Quel que soit le biais par lequel elle se produit, l'*in-politics* est un succès si les forces d'attraction jouent un plus grand rôle que la seule coercition (*hard power*). La coercition s'exprime plus ouvertement dans l'*ex-politics*. Cependant, la distinction n'est pas toujours si manichéenne, ainsi la Turquie a pratiqué une *in-politics* vis-à-vis des Kurdes en leur imposant une assimilation forcée depuis la fondation de la république turque (29 octobre 1923) jusqu'à 1999. Dans les années 1970-80, alors que le pouvoir turc était aux prises avec le soulèvement armé du PKK (qui causa près de 40 000 morts), l'Etat turc a détruit des centaines de villages kurdes et expulsé leurs habitants vers les centres urbains turcophones afin de mieux les assimiler. L'assimilation forcée a donc été menée par les expulsions violentes qui signent une *ex-politics*. Par ailleurs, une assimilation forcée peut amener au départ de la minorité visée, générer des mouvements migratoires et donc produire exactement le même résultat qu'une *ex-politics*.

L'assimilation forcée génère aussi une discrète (plus discrète que le « nettoyage » en tout cas) mais indéniable « **pellicularité ethnique** » — c'est-à-dire un mouvement relativement discret mais continu des membres d'une ethnie vers leur Etat-nation de référence. De ce point de vue, l'émigration des Hongrois de Roumanie vers la Hongrie, du fait de la politique nationaliste du président Ceausescu, dans les années 1970 à 1989, paraît emblématique. La distinction entre le « nettoyage » et la « pellicularité » paraît pertinente mais n'est pas toujours aisée à établir. Si les deux se distinguent par les moyens, et

⁹ Joseph Nye (1990) a conceptualisé la notion de *soft power* qui englobe l'ensemble des moyens de séduction permettant à un acteur d'arriver à ses fins par l'attractivité. Le *soft power* est efficace lorsque les autres acteurs veulent la même chose que vous et que vous n'avez plus à vous imposer à eux par la coercition (le *hard power*).

notamment l'usage de la violence physique, ils aboutissent bien au même résultat : l'homogénéisation ethnique du territoire concerné — en opposition radicale avec les valeurs que tente de promouvoir la communauté internationale et la CPI.

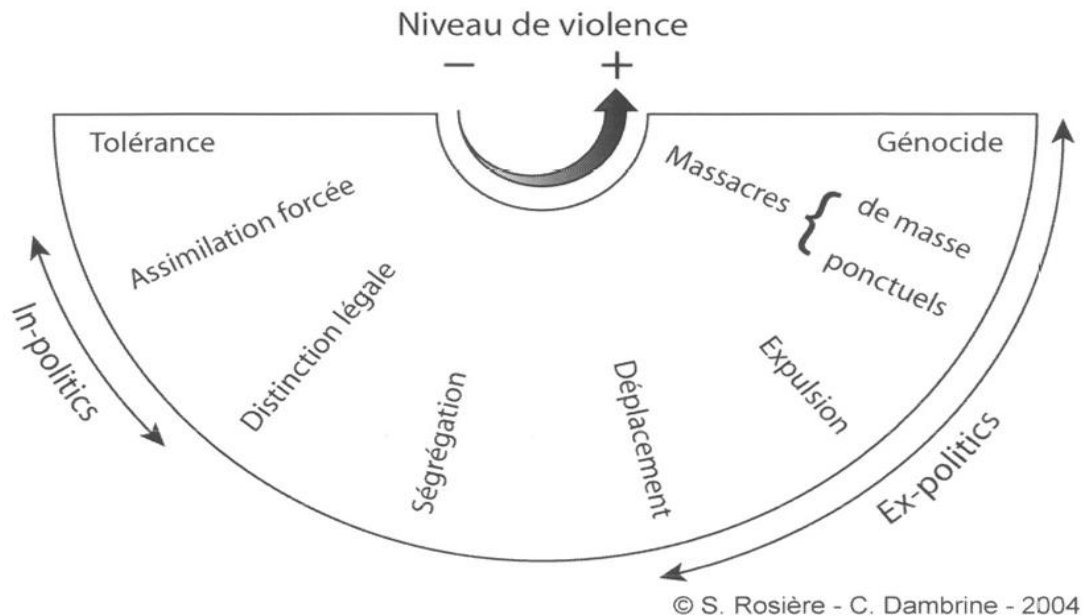


Fig. 2. Accroissement de la coercition contre les peuples

Quelle graduation des types de violence ?

Le passage de l'*in-politics* aux *ex-politics* peut être considéré comme une augmentation graduelle de la violence ouverte (à ce sujet, voir la typologie présentée par Michaël Mann, 2005). L'accroissement du niveau de coercition varie évidemment suivant les cas, et il n'existe nul schéma général. On peut cependant esquisser une évolution générale qui mène une société de la tolérance à l'assimilation, plus ou moins souhaitée, puis forcée. L'instauration d'une distinction légale, juridique, entre les ethnies signe le refus de l'intégration. Elle est propice à la ségrégation. Le passage de l'assimilation forcée à la distinction puis la ségrégation marquerait la césure entre *in* et *ex-politics*. Par ségrégation, nous comprenons évidemment qu'un groupe est reconnu par l'Etat comme présentant un danger ou une menace et doit être extrait de la communauté nationale. La distinction légale implique éventuellement le déplacement coercitif vers des zones réservées (réserves, bantoustans). La séparation physique des personnes indésirables, entraîne

l'expulsion *manu militari*, et implique soit le déplacement interne, soit l'expulsion hors du territoire — générant des flux de réfugiés. Le massacre ponctuel est utilisé pour briser la résistance. Il peut intervenir plus tôt dans le processus (et même dans le cadre d'une *in-politics*), mais il paraît malgré tout plutôt concomitant de l'expulsion. On massacre rarement pour forcer à intégrer, la destruction physique signe au contraire la volonté d'exclure du corps social. Le massacre de masse (seuil difficile à envisager entre « ponctuel » et « de masse ») et enfin le génocide sont des étapes ultimes. Le génocide doit être ici compris de manière assez restrictive comme l'extermination systématique d'un peuple. Cette définition est moins large que celle que propose, entre autres, l'ONU ou la CPI qui entendent par crime de génocide : « *l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.* »¹⁰ Cette définition large englobe les politiques de « nettoyage ethnique », mais aussi d'autres politiques, moins visibles, c'est pourquoi on peut s'appuyer sur une interprétation plus restrictive du terme génocide comme synonyme d'extermination.

En guise de conclusion

La prise en compte de politiques comme le nettoyage ethnique, qui aurait concerné une centaine de millions d'individus depuis la fin du XIX^e siècle (Rosière, 2006), est en contradiction avec la pusillanimité de l'approche géographique de la population. De tels phénomènes, désormais planétaires, obligent à repenser la notion même de géographie humaine, et à se poser la question d'une **géographie inhumaine**, c'est-à-dire d'une géographie qui prenne en compte la face négative de l'« aménagement » du territoire. Fonder une géographie inhumaine suppose de remodeler la typologie des migrations internationales et des déplacements d'une manière générale, et donc en amont de considérer que le peuplement varie en fonction de facteurs écologiques, économiques et politiques. La prise en compte des facteurs politiques apparaît nécessaire dans la perspective d'un renouvellement et d'un ajustement permanent des sciences géographiques à l'évolution du monde.

Le décalage entre le discours scientifique et la réalité des violences sur le terrain est trop important... Comme le réaffirmait le 10 novembre 2005

¹⁰ Article 6 du statut de Rome de la CPI

António Guterres, Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR), « *l'augmentation de l'intolérance et l'incapacité de différents peuples à vivre ensemble menace la paix, la sécurité et la cohésion sociale des sociétés* »¹¹. Ainsi, les enjeux exprimés par le nettoyage ethnique sont-ils très importants et contredisent la timidité des géographes dans leur prise en compte des violences politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUJEU-GARNIER J., 1956 & 1958 .— *Géographie de la population*, Paris, éditions Th. Génin, 2 vol. [2^e vol. : 574 p].
- BEAUJEU-GARNIER J., 1965 .— *Trois milliards d'hommes, traité de démo-géographie*, Paris, Hachette, 402 p.
- BRUNHES J. 1910 .— *La géographie humaine. Essai de classification positive*, Paris, Félix Alcan, 843 p.
- CHARVET J.-P., SIVIGNON M., 2002 .— *Géographie Humaine*, Paris, A. Colin, 352 p.
- GEORGE P., 1950 .— « Géographie de la population et démographie », *Population*, Institut National des Etudes Démographiques, n°2, pp. 291-300.
- GEORGE P., 1951 .— *Introduction à l'étude géographique de la population du monde*, Paris, Presses Universitaire de France - INED, 284 p.
- GEORGE P., 1965 .— *Géographie de la population*, Paris, PUF.
- GEORGE P., 1976 .— *Les migrations internationales*, Paris, PUF, 230 p.
- KRIEG-PLANQUE A., 2003 .— *Purification ethnique. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 523 p.
- LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y., QUESNEL A., 1999 .— *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Paris, éditions de l'IRD, 504 p.
- MANN M., 2005 .— *The Dark Side of Democracy. Explaining Ethnic Cleansing*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 450 p.
- NOIN D., 1995 .— *Géographie de la population*, Paris, Masson, 324 p. [1^{ère} éd. 1979].
- NYE J. S. , 1990 .— « Soft Power », *Foreign Policy*, 80, pp.150-171.
- PETERSEN W., 1958 .— « A General Typology of Migration », *American Sociological Review*, vol. 23, n°3, pp.256-266.
- ROBIN N., 1996 .— *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993*, Paris, Orstom, 85 p.
- ROSIÈRE S., 2005 .— « Nettoyage ethnique, violences politiques et peuplement », *Revue géographique de l'Est*, tome XLV, n°1/mars, pp5-12.
- ROSIÈRE S., 2006 .— *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, 297 p.
- ROUX M., 1992 .— « A propos de la "purification ethnique" en Bosnie-Herzégovine », *Hérodote*, n°67, pp.49-60.
- SCHLÜTER O., 1906 .— *Die Ziele der Geographie des Menschen* [Le but de la géographie humaine], Munich et Berlin, R. Oldenbourg.
- VERRIÈRE J., 1978 .— *Les politiques de la population*, Paris, Presses Universitaires de France, 207 p.

¹¹ Site : UN news center

<http://www0.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=16522&Cr=refuge&Cr1=>